



BILAN D'ACTIVITÉ

CENTRE DE VACCINATION LAFFONT

DU 26 FÉVRIER AU 31 DÉCEMBRE 2021.

Mr. CAZILLAC Denis (Ide Coordinateur) cazillac.denis@icloud.com

MAISON DE SANTE DE ST JUST mepsaintjust34@outlook.fr

SOMMAIRE

AFFICHE DE COMMUNICATION.....	P 2
CHRONOLOGIE DE L'ACTIVITÉ.....	P 3
INTRODUCTION.....	P 4
1- Étude de la répartition des moyens humains.....	P 5
2- Étude du critère pluridisciplinaire.....	P 9
Les professionnels médicaux.....	P 9
Les professions paramédicales.....	P 9
Les professions administratives.....	P 10
3- Étude de l'activité de la vaccination.....	P 12
Par dates.....	P 12
Par tranche d'âge.....	P 15
Par secteurs géographiques.....	P 19
Par familles de vaccins.....	P 23
4- Étude du coût mensuel des vacations	P 27

RDV AU 07.64.02.43.01



SALLE LAFONT
A partir du 14 MARS
Muni de la Carte Vitale

VACCINATION ANTI-COVID19

N'HESITEZ PLUS ... VACCINEZ-VOUS !

**LA MAISON DE SANTE &
LA PHARMACIE DE SAINT JUST**

ADRESSE:

Salle LAFONT

34400 ST JUST

DOCTOLIB :

Recherchez à :

« Maison de Santé Saint-Just »

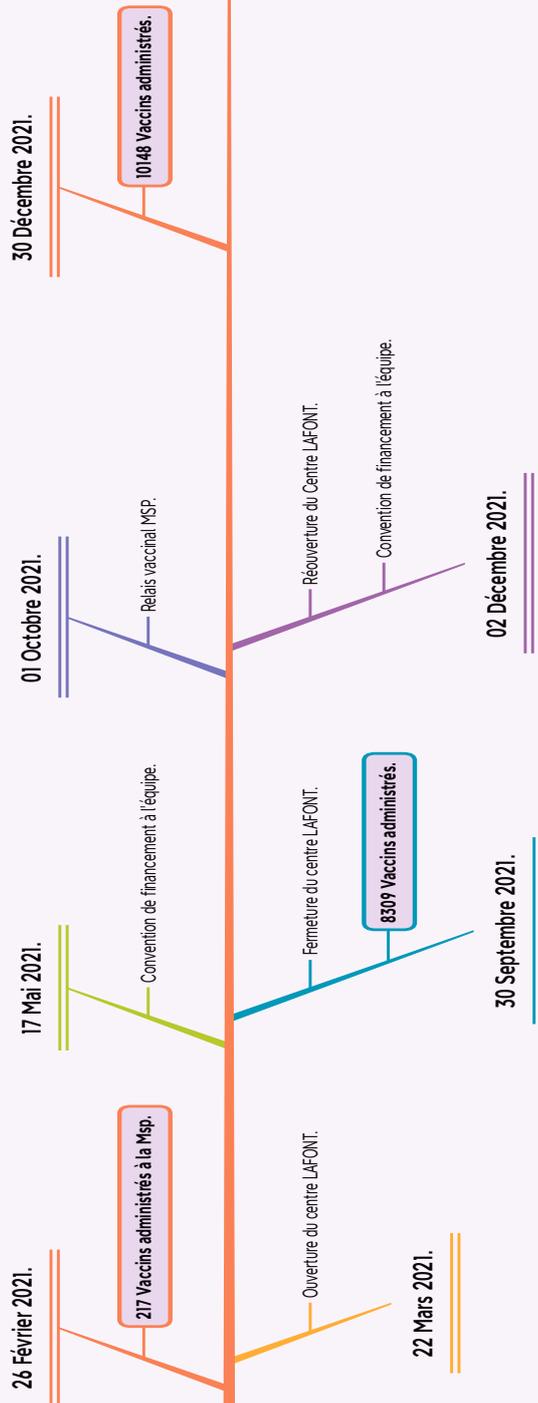
TELEPHONE :

07.64.02.43.01

Du Lundi au Vendredi de 09h00 à 12h00
et de 14h00 à 17h00.



Vaccination covid 19



Bilan d'Activité

Centre de Vaccination

LAFON - St JUST.

La Maison de Santé de St Just a mis en œuvre la création d'un Centre Vaccinal dans le cadre de la pandémie COVID 19.

Les objectifs de ce projet étaient de fournir une réponse rapide, dans son secteur d'activité, aux besoins vaccinaux nécessaires à la lutte contre la COVID19.

1- Étude de la répartition des moyens humains, déployés pour le fonctionnement et l'atteinte des missions du centre de vaccination :

Il s'agit de mettre en évidence la répartition des vacations par professionnels de santé sur le plan journalier et hebdomadaire, La répartition a été recensée à partir de l'exploitation des données des plannings hebdomadaires établis.

2- Étude du critère pluridisciplinaire de l'activité de vaccination Covid du centre LAFON :

Il s'agit ici, de montrer comment la Maison de Santé met en œuvre ses ressources humaines pour répondre à un besoin de soins primaires, celui de l'amélioration de la couverture vaccinale, et précisément la manière dont elle s'est mobilisée pour répondre aux missions sanitaires gouvernementales. La répartition des vacations en fonction des différents types de professions, a été établie en lien avec l'étude des plannings des intervenants.

3- Étude de l'activité de vaccination journalière du Centre LAFON.

Une évaluation du nombre de patients vaccinés par « dates », par « tranche d'âge » et par « secteurs géographiques » a été réalisée via les données de DOCTOLIB. Ceci, afin de suivre et permettre d'évaluer des critères d'efficacités « Quantitatifs », « Qualitatifs » en veillant à l'atteinte des populations ciblées.

L'aspect « communicatifs » et le périmètre d'activité a pu être relevé avec l'étude des secteurs géographiques atteints, & la représentativité des différents vaccins administrés.

4- Étude du coût mensuel des vacances professionnelles.

Un calcul réalisé à partir des plannings hebdomadaires du centre LAFON et de la tarification des vacances en vigueur dictée par la CPAM, a donné forme à des graphiques de représentations mensuelles.

1- Étude de la répartition des Moyens Humains :

Afin de répondre à la question de la répartition des moyens humains et professionnels de la maison de santé, le système de paiement des vacances/horaires mis en place par la CPAM a été observé pour chaque professionnel qui sont intervenu dans le cadre de la vaccination. Ceci pour nous permettre d'avoir un reflet de l'activité du Centre LAFON.

Par ailleurs, l'activité de vaccination contre le covid19 peut entrer dans le domaine des soins primaires. L'une des missions de la msp est de faciliter l'accès à ce type de soins. Les différentes représentations graphiques démontrent, mois après mois, l'implication de la msp dans cette mission en étudiant 2 paramètres significatifs : la répartition des vacances par professionnels & la pluridisciplinarité.

En date du 17 mai, le système de paiement des vacances horaires a été abandonné au profit d'une « convention de financement à l'équipe de la vaccination ». Cette option de rémunération a assuré le paiement pérenne des prestations des professionnels remplaçants et salariés qui étaient en difficulté pour obtenir le recouvrement de leurs vacances. Ce forfait a permis de conserver une secrétaire administrative à temps partiel.

Au préalable, à partir du 26 Février 2021, la maison de santé a procédé à la vaccination par le biais des médecins au cours de leurs consultations en cabinet. Du 26 février jusqu'à l'ouverture du centre LAFFONT, **217 vaccins Astra Zeneca, ont pu être ainsi administrés.**

Ensuite, à partir du 22 mars 2021, le centre vaccinal a débuté son activité avec « l'équipe socle IDE-L » de la Msp, cette période de « rodage » a permis de tester les modes de fonctionnement du centre vaccinal. Les RDV vaccinaux, étaient peu nombreux durant la première semaine d'ouverture, et l'activité a reposé sur la répartition suivante :

Répartition horaire des vacation. Sem du 22 mars 2021 (ouverture)



Après des réglages logistiques, l'activité du centre s'est accentuée et le volume des vacations s'est, lui aussi adapté.

Toutefois, l'équipe IDE-L Socle n'a pas pu, à elle seule absorber le développement de la vaccination. En effet, elle est composée par des professionnels qui sont déjà sollicités pour des missions de santé de ville et qui restent trop peu nombreux en termes d'effectifs. La nécessité de faire appel à des professionnels extérieurs à la MSP s'est imposée d'elle-même.

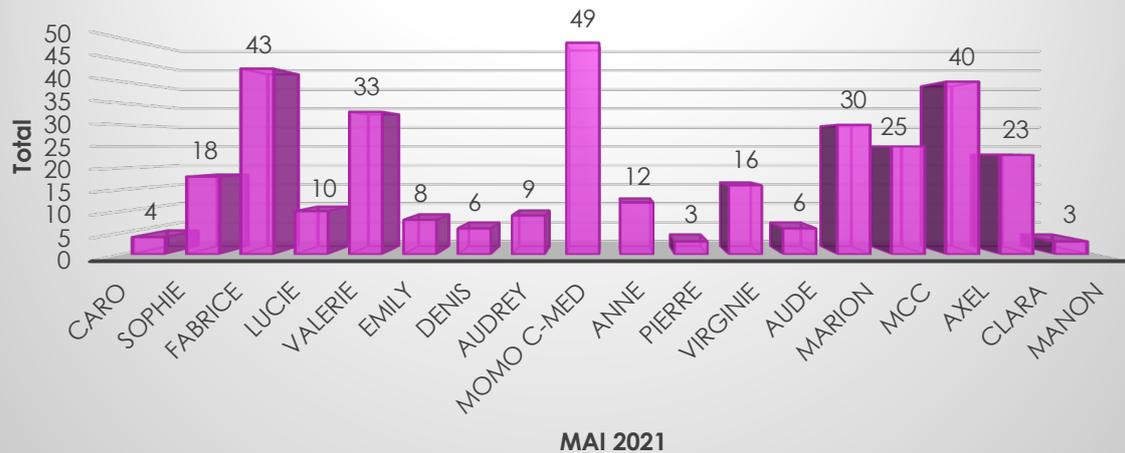
Afin de modéliser l'engagement de l'équipe soignante de la MSP dans la vaccination, des graphiques mensuels de la répartition des vacations vaccinales ont pu être établis. Cet engagement inévitable et nécessaire dans la lutte contre la pandémie covid19, a largement pris le pas sur les autres actions de santé publique organisées par la MSP ainsi, certains projets sont restés en pause du fait de cette mobilisation (ex : prise en charge des pansements).

Les profils professionnels se sont diversifiés, notamment au niveau du critère de disponibilité. En effet, La répartition « disparate » des volumes de vacations horaires s'explique par le fait que certains intervenants soient déjà en poste sur une activité professionnelle déjà établie (en contrat salarié, ou en cabinet libéral) et que d'autres soient en recherche d'activités professionnelles (retraîtée ou remplaçants libéraux).

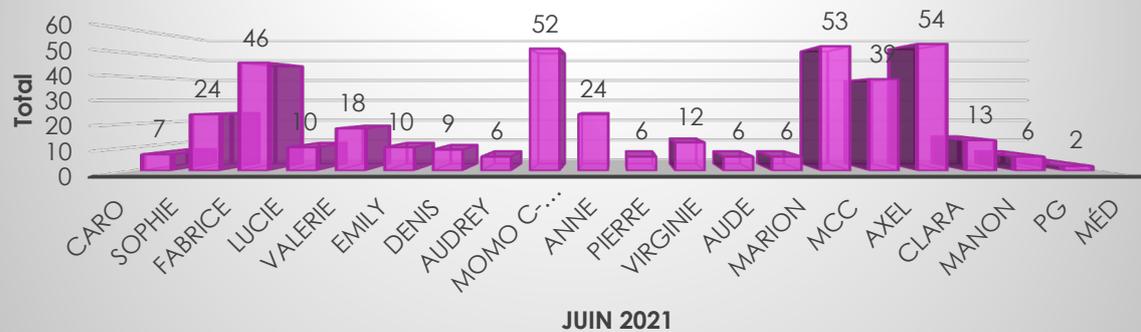
Répartition horaire des vacances.



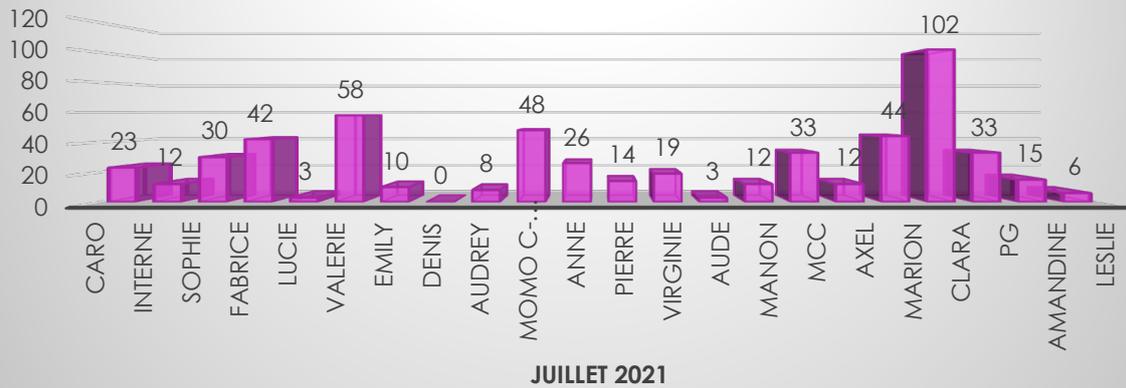
Répartition horaire des vacances.



Répartition horaire des vacances.



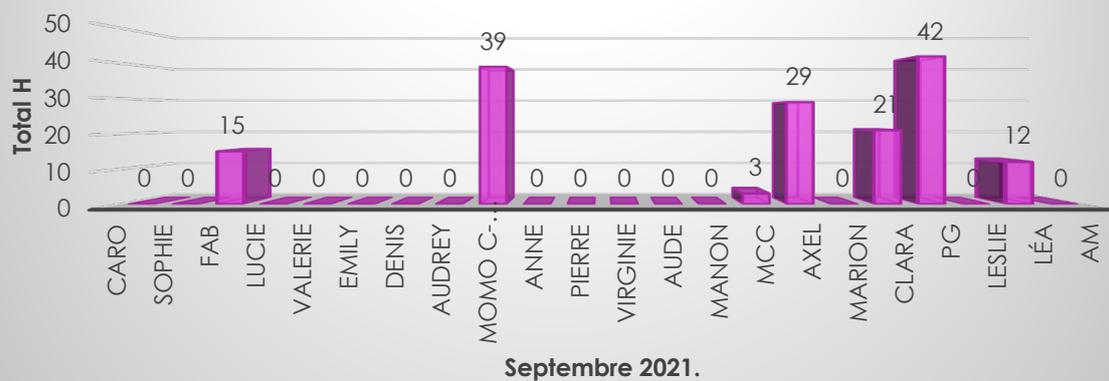
Répartition horaire des vacances.



Répartition horaire des vacances.



Répartition horaire des vacances.



2- Étude du critère pluridisciplinaire de l'activité de vaccination Covid du centre LAFON :

L'une des premières missions de la Maison de Santé, est d'assurer l'accès aux soins primaires. La vaccination en général et plus précisément ici, la vaccination contre la COVID. L'ouverture du centre LAFON a favorisé l'accessibilité à la prévention et la protection contre la COVID, et le caractère Pluri-professionnel de la MSP a montré son utilité dans ce cadre.

Trois catégories de professions ont pu participer à cette campagne de vaccination :

- Les professions Médicales : Médecins, Internes, pharmaciennes, sage-femme.
- Les professions Paramédicales : Infirmier(e) et Auxiliaires Médicaux,
- Les professions Administratives : Secrétaire et infirmier Coordinateur.

a. Les professionnels médicaux :

Ils ont assuré leur rôle de prescripteur et ont validé les éligibilités des candidats à la vaccination. Leur présence sur le site répondait aux besoins des normes sécurités et de surveillance des patients vaccinés.

Cependant, ils ont aussi assuré un rôle dans l'approvisionnement du Centre Vaccinal en vaccin, dans la gestion des doses et dans la répartition de la distribution de ces doses au public ciblé.

Ils ont aussi assuré, un rôle de conseils et d'encadrement pour les autres professionnels. Ils étaient les interlocuteurs des organismes administratifs, tels que l'ARS, CPAM, Pharmacie Centrale, etc ...

b. Les Professions Paramédicales :

Elles ont assuré la fonction définie par décret du 21 mars 2021 relatif à la prescription, l'administration et la traçabilité du vaccin contre la Covid19, ainsi que la surveillance clinique du patient, en post vaccination immédiate.

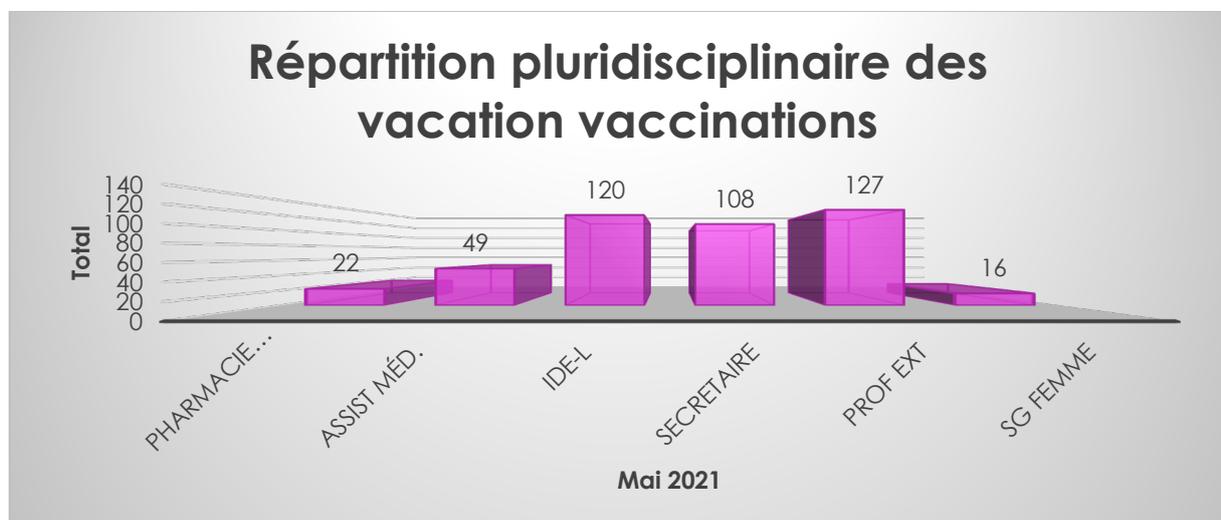
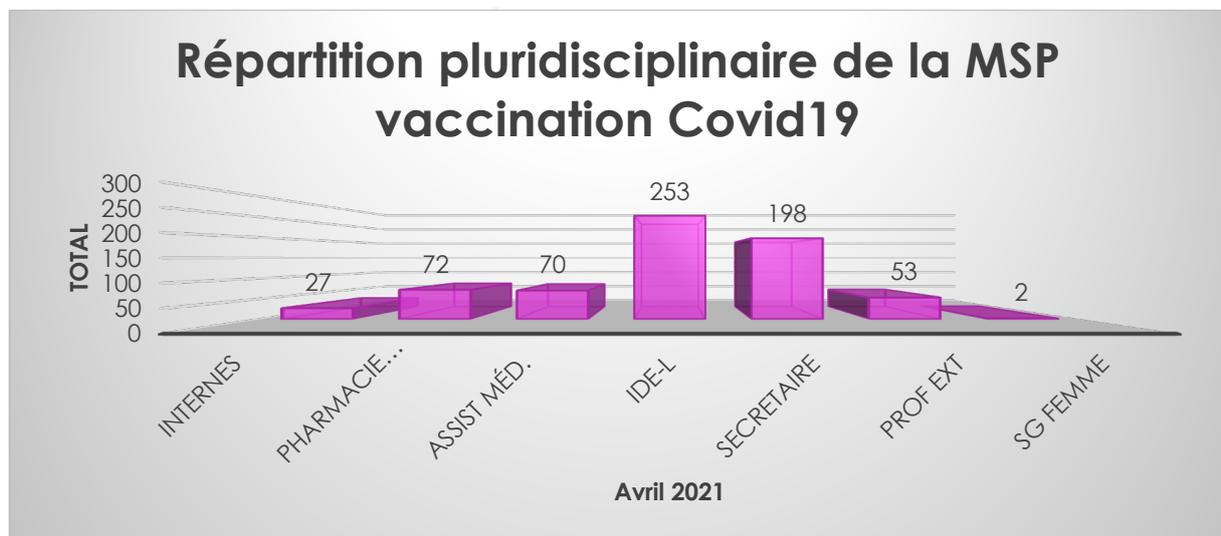
Plusieurs profils infirmiers se sont manifestés de source externe à la MSP : des Ide retraitées, des salariés des CHU, ainsi que des professionnels libéraux se sont présentés spontanément au centre vaccinal, et sont venus participer à la campagne vaccinale.

c. Les Professions Administratives :

La fonction de coordination du centre, avec la gestion des plannings des vacances horaires, le recrutement du personnel IDE, la gestion de l'accueil des nouveaux arrivants, leur formation, l'aide aux formalités administratives en lien avec la CPAM, le bilan d'activité du centre vaccinal, a été assurée par l'IDE coordinateur de la Maison de Santé.

Une Secrétaire administrative, présente 6h par jour, tous les jours ouvrables du Centre. Sa fonction s'articulait autour de l'accueil des patients qui avaient des rdv, la programmation des 2^e Rdv de vaccination, la prise de rdv par téléphone ainsi que la gestion de DOCTOLIB.

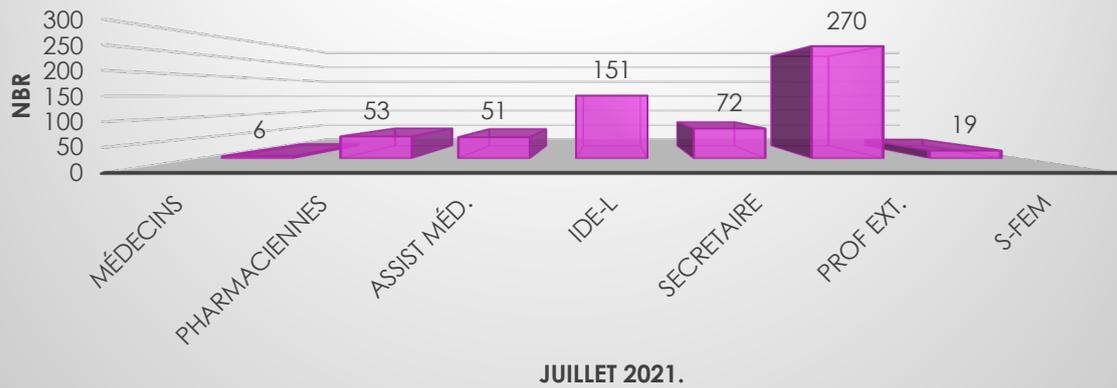
Ci-après, le graphique des différentes répartitions de la pluri-professionnalité du centre.



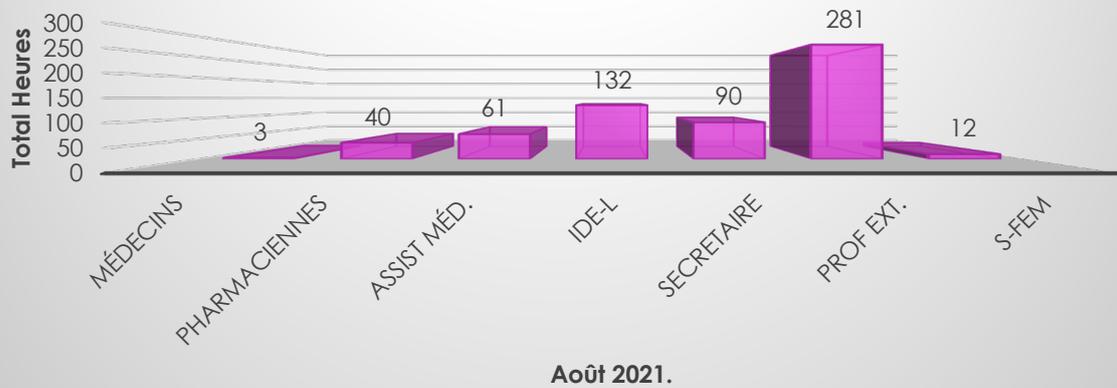
Répartition Pluriprofessionnelle des vacances.



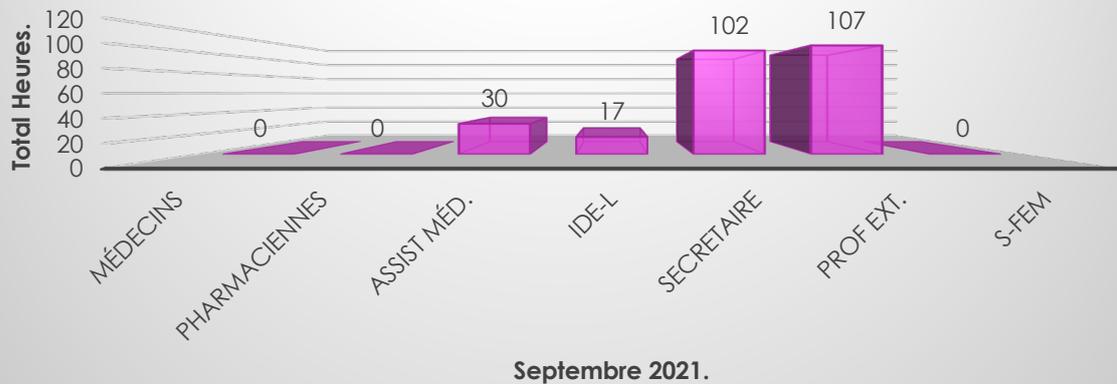
Répartition pluri-professionnelle des vacances.



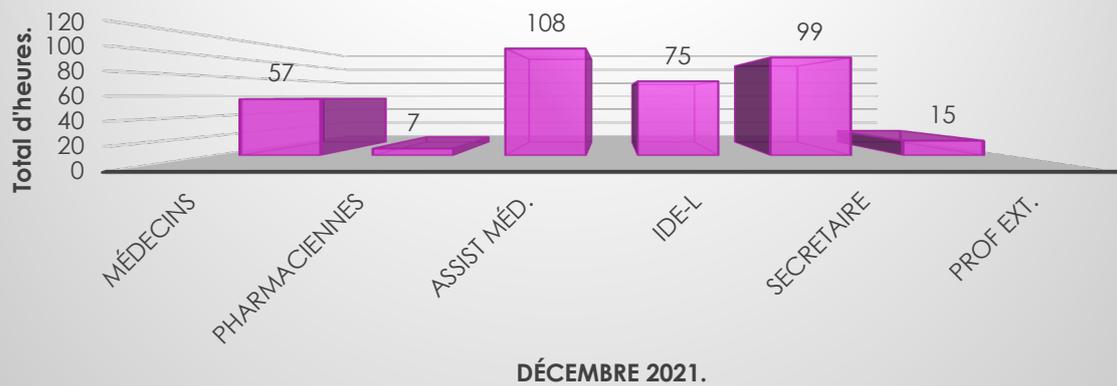
Répartition pluridisciplinaire des vacances.



Répartition pluridisciplinaire des vacances.



Répartition Pluriprofessionnelle des vacances.



3- Étude de l'activité de vaccination journalière du Centre LAFON.

a. Étude de la fréquence vaccinale par dates :

A partir de la date d'ouverture, le 22 mars, le centre LAFON a mis en place une période de rodage afin de tester la logistique humaine, matérielle et informatique en limitant la prise de RDV de doctolib.

La vaccination sélectionnée était ASTRA-ZENECA.

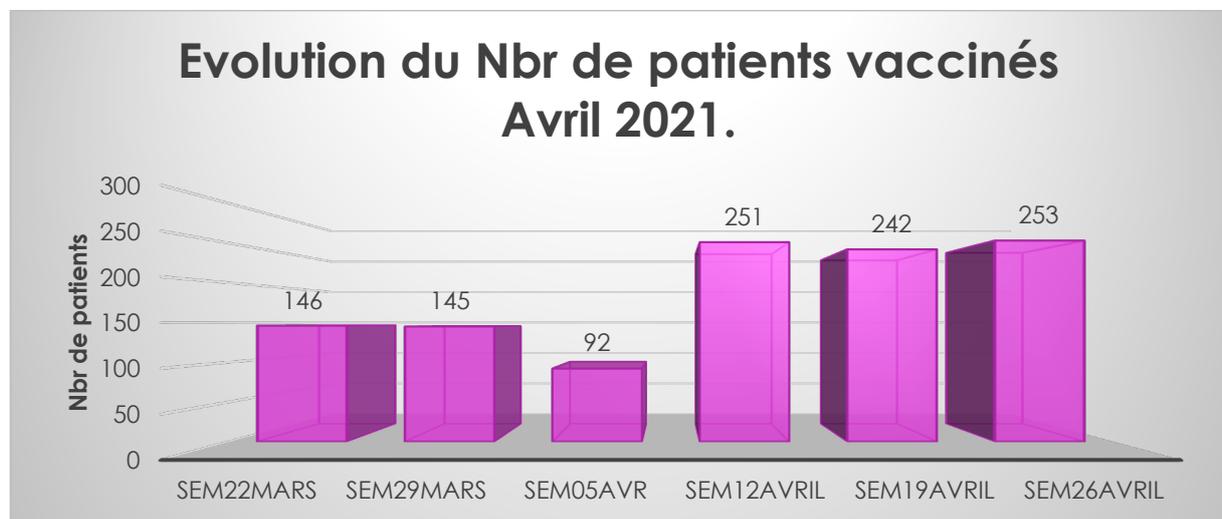
Nous déplorons un incident de doses qui a nécessité le report de rdv, ce qui explique la forte baisse de fréquence vaccinale sur la « Sem05AVR ». Par la suite, le centre a maintenu la fréquence vaccinale à 50 vaccinations / jours en moyenne.

C'est à partir de la semaine du 17 mai, que le nombre de patients vaccinés va augmenter à la vue du calendrier vaccinal établie par l'état qui autorise toutes

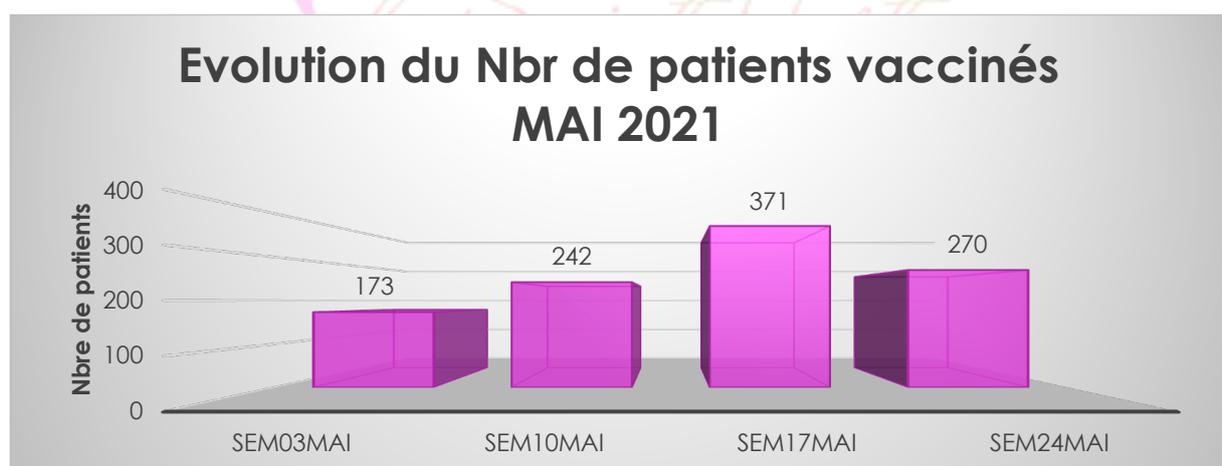
les personnes de 18 à 49 ans à prendre rendez-vous pour se faire vacciner en centre de vaccination pour le Moderna.

À compter de la sem. du 26 juillet, on peut observer un ralentissement de la vaccination, plusieurs raisons peuvent justifier cette baisse du volume vaccinal :

- Un contexte de conflit et de désaccord avec l'application du « Pass sanitaire & de la vaccination » : certain rdv sont programmés pour saturer les créneaux horaires par des « anti-vaccins »,
- Les rendez-vous de 2^e dose sont programmés dans les villes dont sont originaires les vaccinés, à leur retour de vacances,
- Les candidats à la vaccination vont aux rdv les plus avancés dans le calendrier, pour gagner du temps sur l'obtention du « Pass sanitaire et annule au dernier moment.

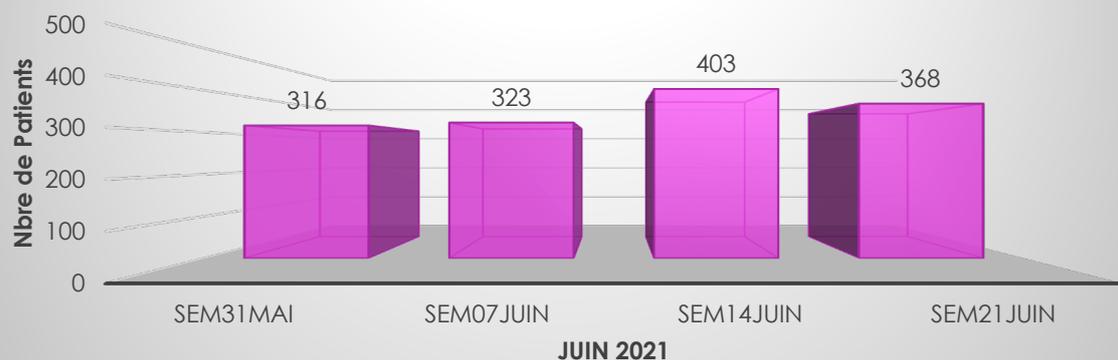


Total fin mars & avril 2021 : 1129 patients vaccinés.



Total mai 2021 : 1056 patients vaccinés.

Évolution du Nbr de patients vaccinés.



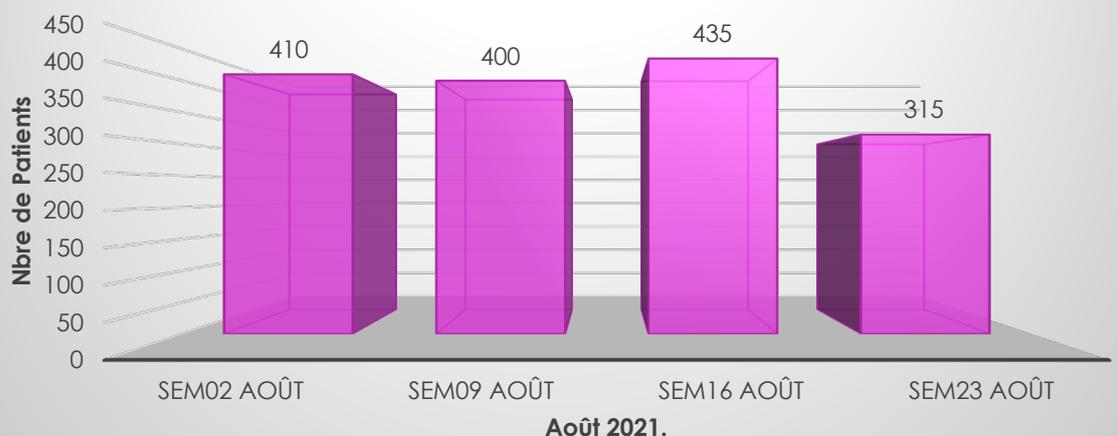
Total juin 2021 : 1410 patients vaccinés.

Évolution du Nb de Patients vaccinés.

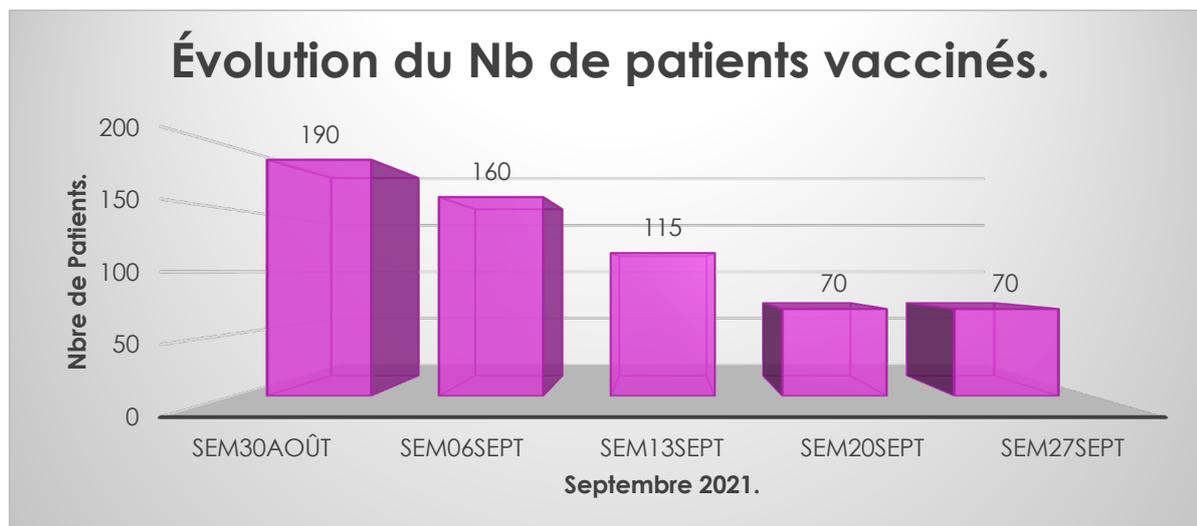


Total juillet 2021 : 2332 patients vaccinés.

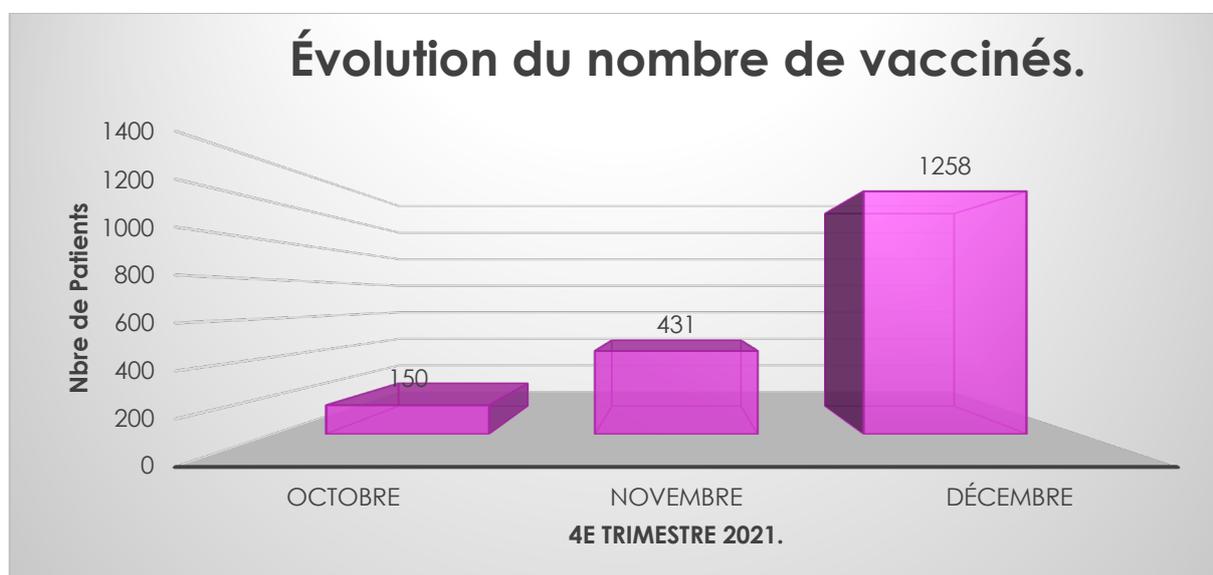
Évolution du Nb de patients vaccinés.



Total août 2021 : 1560 patients vaccinés.



Total septembre 2021 : 605 patients vaccinés.



Total 4^e Trimestre 2021 : 1839 patients vaccinés.

b. Étude de la vaccination par tranche d'âge :

La HAS recommandait de n'utiliser le vaccin Astra Zeneca que pour les personnes âgées de 55 ans et plus, qui constituent la très grande majorité des personnes prioritaires actuelles.

Les recommandations sont donc bien respectées, et le visuel présente la cible atteinte et les tranches d'âges concernées.

Les plus de 70 ans ont privilégié une vaccination à ARN messager, ce qui explique la baisse du volume de patients vaccinés.

Pour la tranche des - de 55 ans éligible à la vaccination, L'EMA a toutefois identifié un possible risque de TVC/CIVD. Dans l'attente de données complémentaires, la HAS recommande donc d'utiliser les vaccins à ARNm chez les personnes éligibles à la vaccination de cette tranche d'âge. Cette recommandation explique donc la faible représentativité de cette tranche.

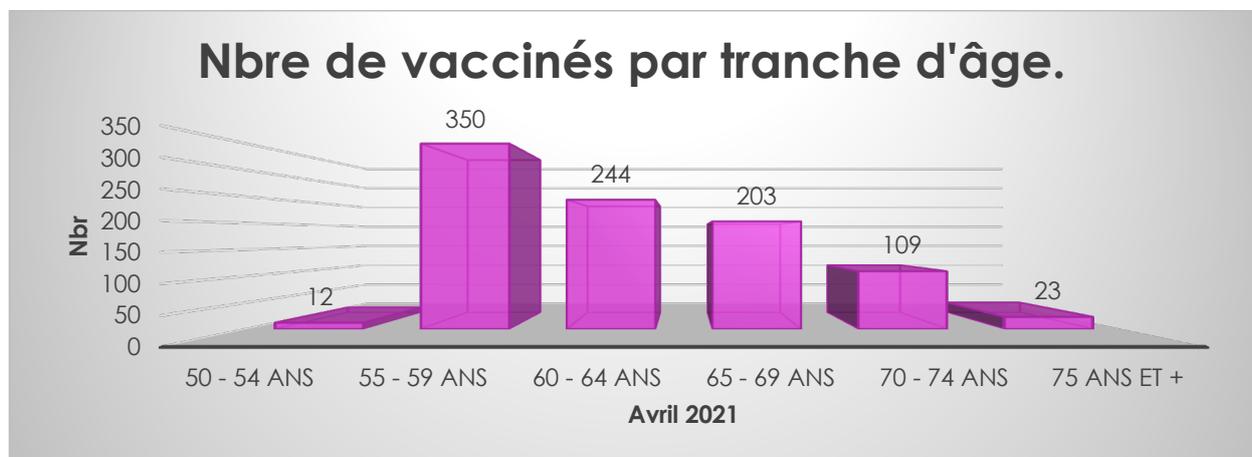
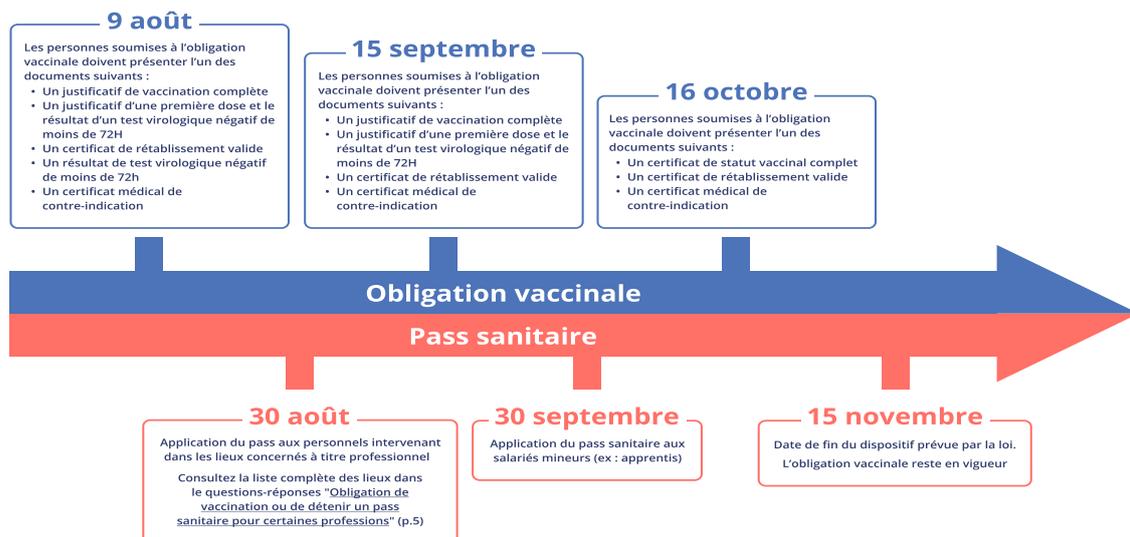
A partir de la date du 10 Mai, et avec la possibilité de proposer une vaccination à ARN Messenger (Moderna), on observe une diversification du public volontaire à la vaccination.

Au cours du mois de juin, ce sont toutes les personnes majeures qui sont autorisées à se faire vacciner en centre de vaccination (Moderna), Le nombre de patients vaccinés pour la tranche des moins de 20 ans à 40 ans passe du simple au double, voir est multiplié par 4 pour les 35-40 ans.

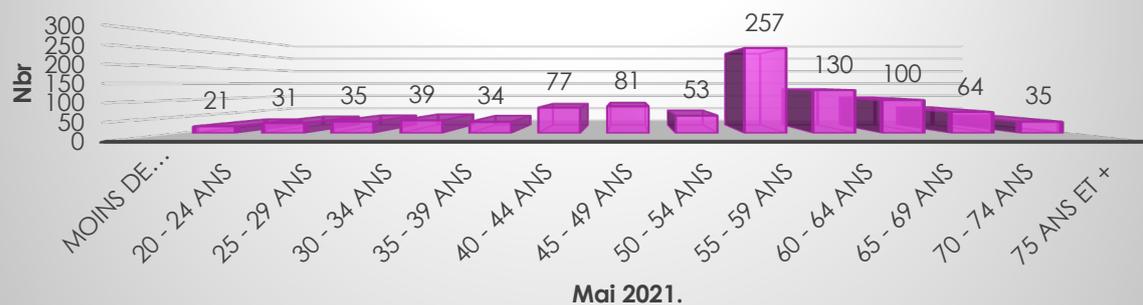
L'annonce de la loi relative à la gestion de la crise sanitaire prévue pour entrer en vigueur le 05 Août 2021, intensifie la vaccination des actifs (20 – 50 ans) voir ci-dessous :



Loi relative à la gestion de la crise sanitaire du 05 août 2021 : mesures sanitaires relatives aux travailleurs



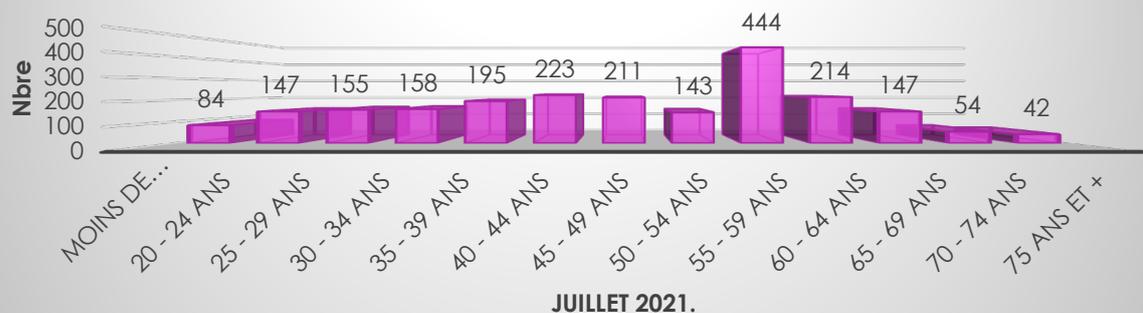
Nbre de vaccinés par tranche d'âge.



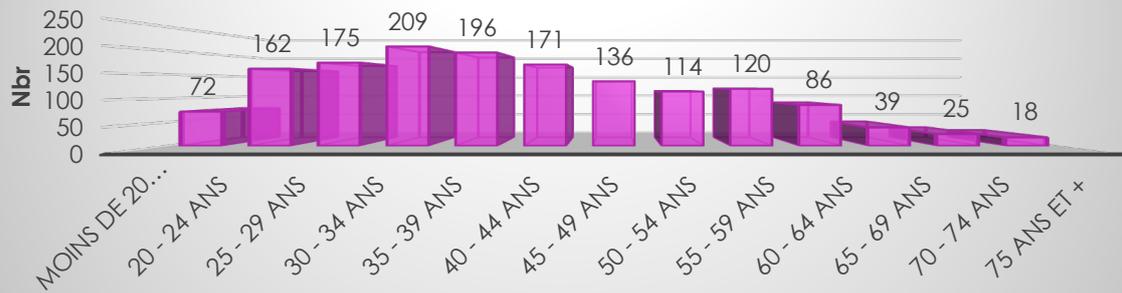
Nbre de vaccinés par tranches d'âge.



Nbr de vaccinés par tranches d'âge.

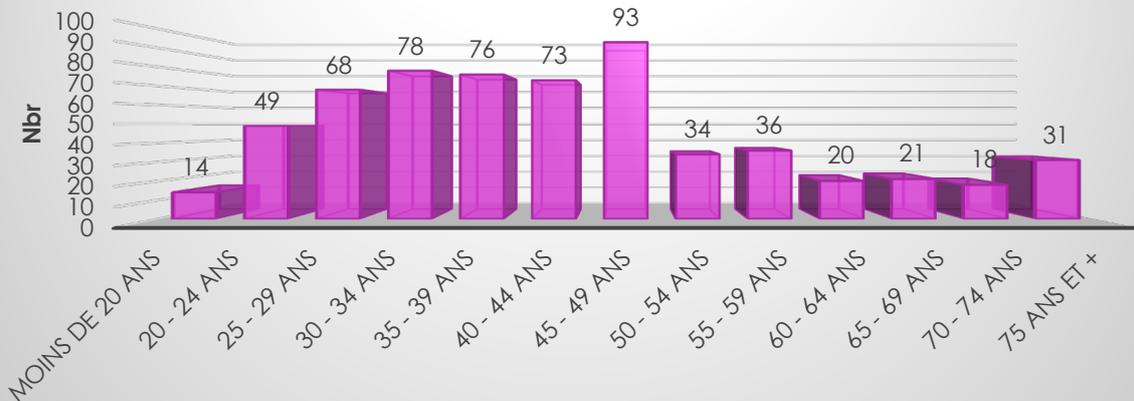


Nbr de vaccinés par tranches d'âge



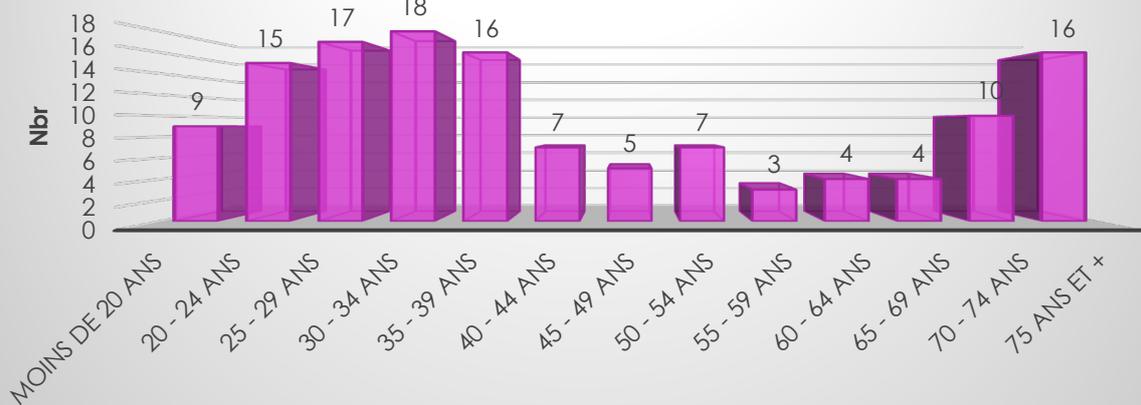
Août 2021.

Nb de vaccinés par tranches d'âge.

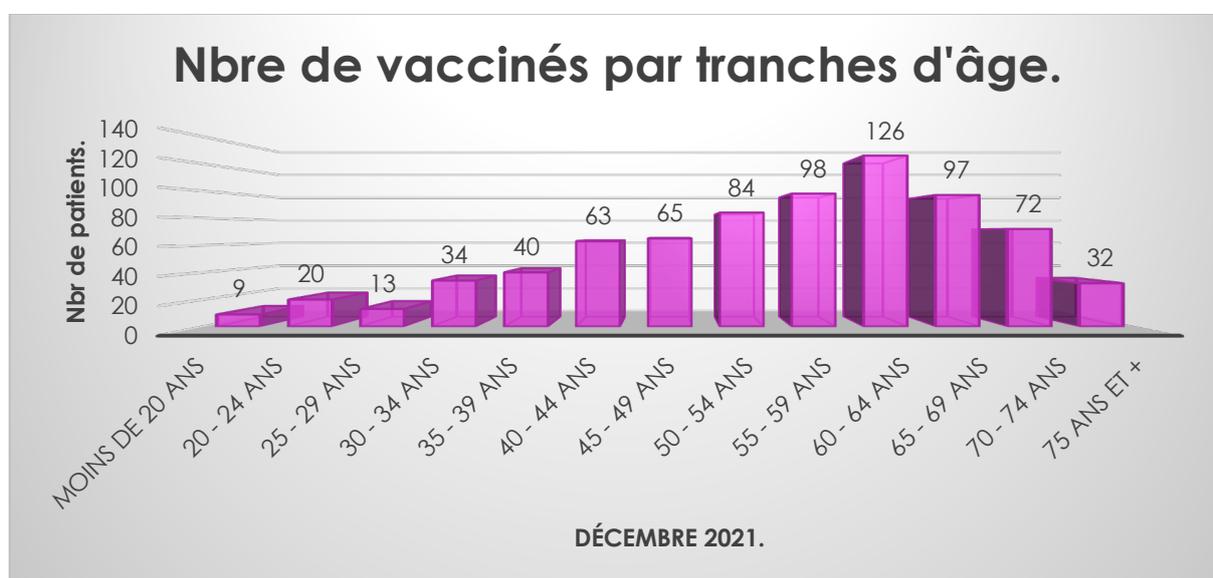
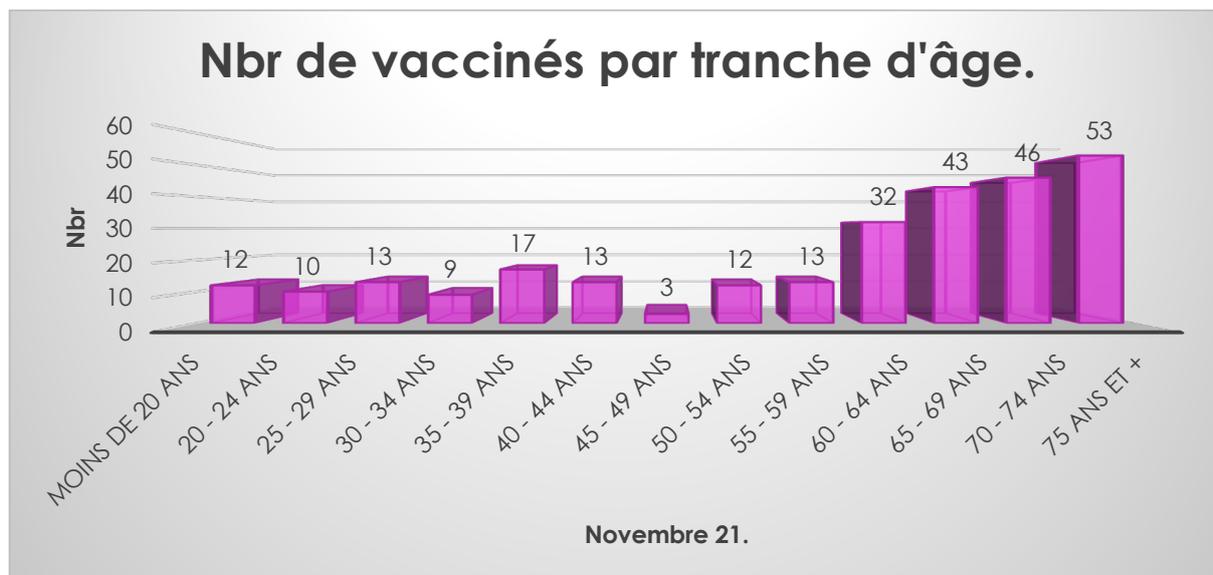


Septembre 2021.

Nb de Vaccinés par tranches d'âge.



Octobre 2021.



c. Étude des secteurs géographiques intéressés par l'activité du Centre LAFON :

Le critère des secteurs géographique a pu être observé à partir des données de DOCTOLIB. Il faut noter qu'il reste approximatif dans la mesure où les patients ne sont pas dans l'obligation de fournir cette information. Cependant, c'est une indication importante, qui permet de suivre l'évolution précise des lieux desservis par les MSP.

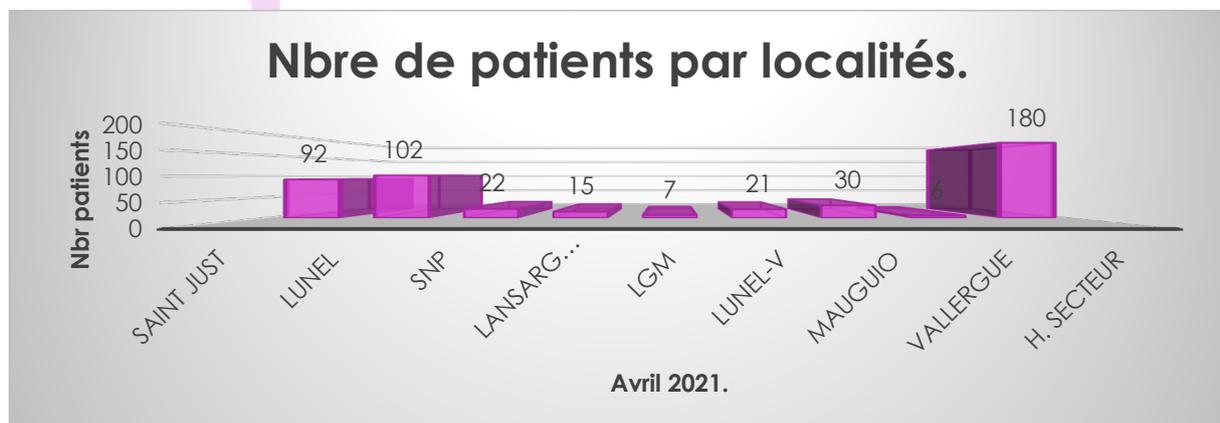
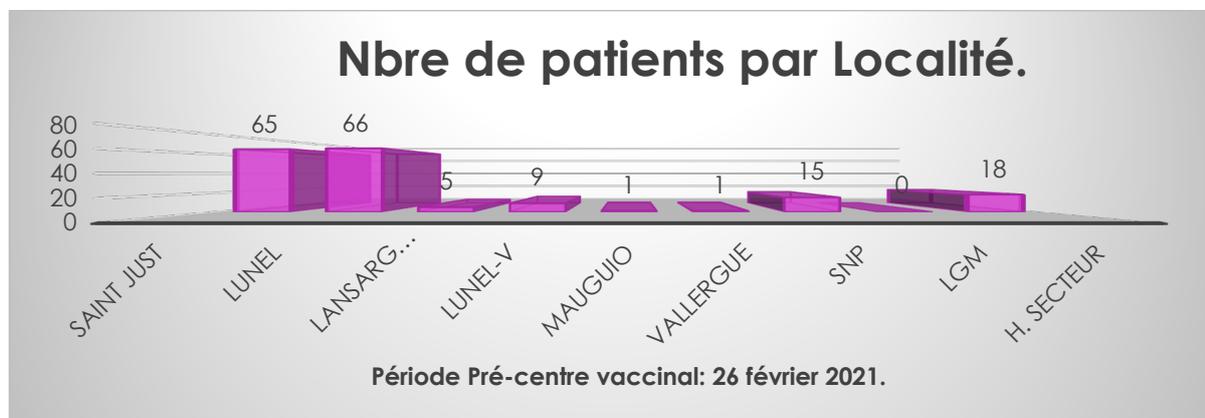
Lors de l'ouverture du centre LAFON le 22 mars, les localités ci-dessous représentées sur le graphique ont pu bénéficier du service vaccination de la MSP, les secteurs immédiatement proches comme ST JUST, SNP ou LUNEL ont principalement été concernés.

Au cours du déroulement de la campagne vaccinale, la zone géographique n'a cessé de s'agrandir. En effet, le manque de place ou la difficulté à prendre

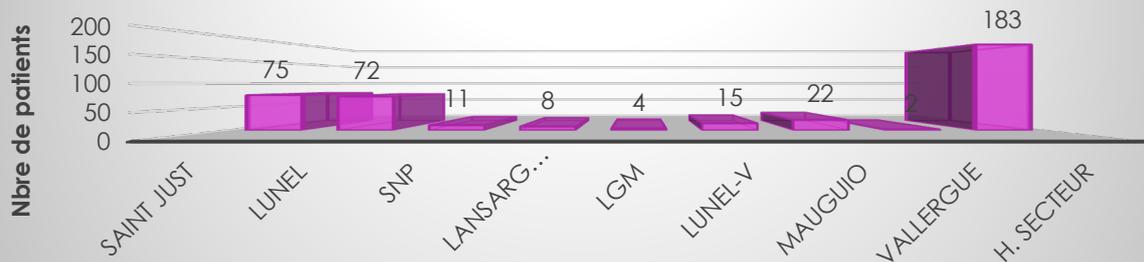
RDV dans d'autres secteurs, a favorisé la venue de patients HORS SECTEURS TOUS DÉPARTEMENTS, à la Msp.

Au cours du mois de juin le secteur St Just – Lunel – St Nazaire-de-Pezan a un relevé de fréquentation en constante augmentation, et la réponse du centre Laffont à la demande reste toujours efficiente. L'efficacité et l'utilité du centre se confirme avec le doublement des demandes « hors secteurs » qui ont été honorées.

Vous pourrez visualiser, une synthèse mensuelle des secteurs concernés par l'activité du centre. Il faut toutefois rappeler qu'il s'agit d'une représentation non exhaustive, car le choix de renseigner l'origine du lieu de résidence, reste à l'initiative du patient, et il est facultatif sur les plateformes. Par ailleurs, à partir du mois d'octobre 2021, le critère n'est plus renseigné lors de l'accueil du patient. Il ne sera donc plus observé par la suite.



Nbre de patients par localités.



Mai 2021.

Nbre de patients par localités.



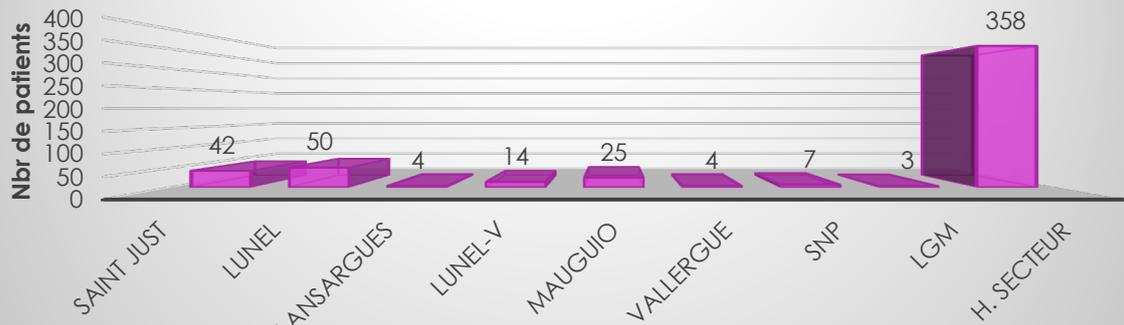
JUIN 2021

Nbr de vaccinés par localités.



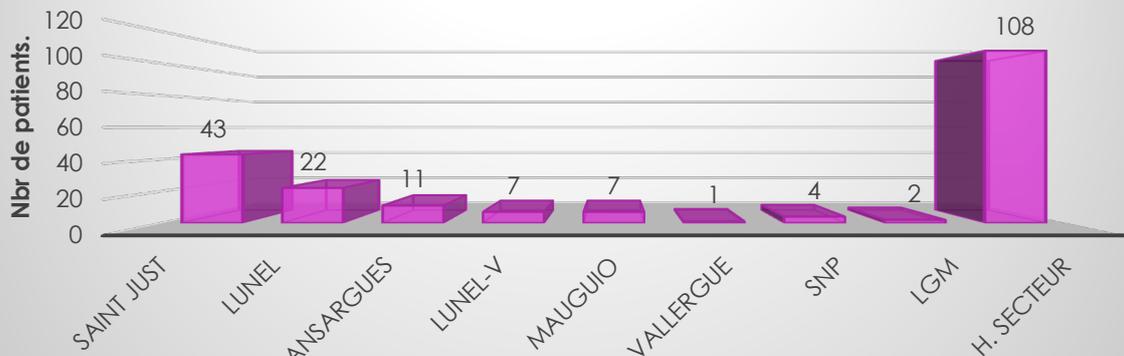
JUILLET 2021

Nbr de vaccinés par localités.



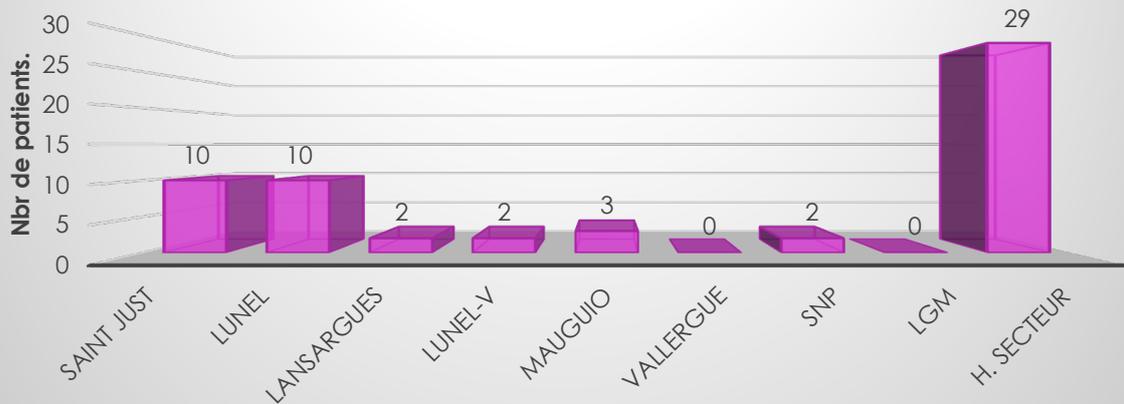
Août 2021.

Nbr de vaccinés par localités.



Septembre 2021.

Nbr de vaccinés par localité.



Octobre 2021.

d. Étude des proportions des familles de vaccins administrées :

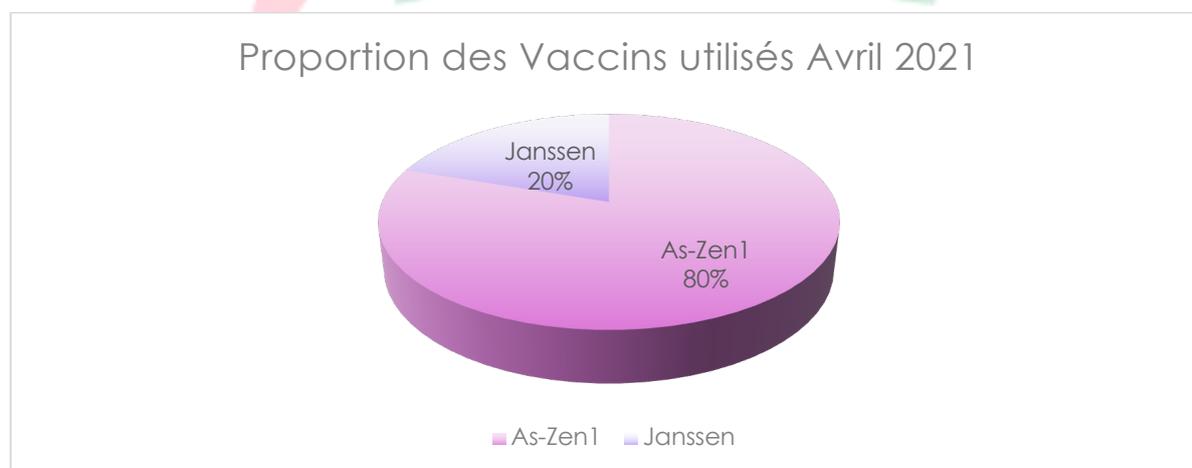
Depuis l'ouverture du centre LAFON et jusqu'à la semaine du 26 avril, l'offre vaccinale ne reposait que sur Astra Zeneca. Ensuite, le vaccin Janssen a été mis à disposition.

Ce n'est qu'à partir du 10 Mai, que le vaccin Moderna s'est à son tour, rajouté aux journées vaccinales du Centre.

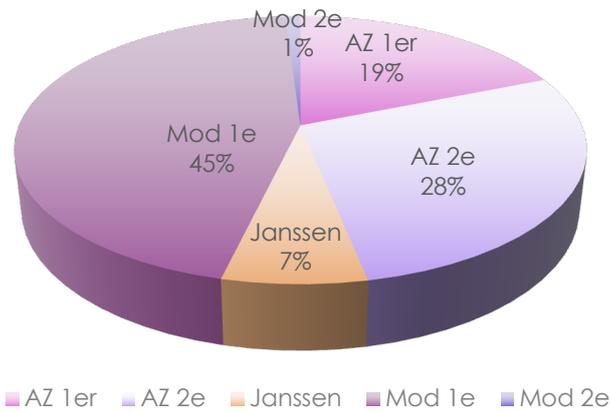
Depuis, le centre LAFON maintient cette offre vaccinale diversifiée, en dédiant des journées spécifiques à chaque vaccin.

Au cours du mois d'avril, L'offre vaccinale du centre a commencé à se diversifier en proposant le Vaccin JANSEEN. Au cours de ce même mois, l'offre a continué d'évoluer avec le vaccin MODERNA. Des journées dédiées à ces vaccins ont été organisées dans les proportions ci-après. Les différents vaccins sont représentés ainsi que leurs rythmes vaccinaux (1^{ere} et 2^e dose).

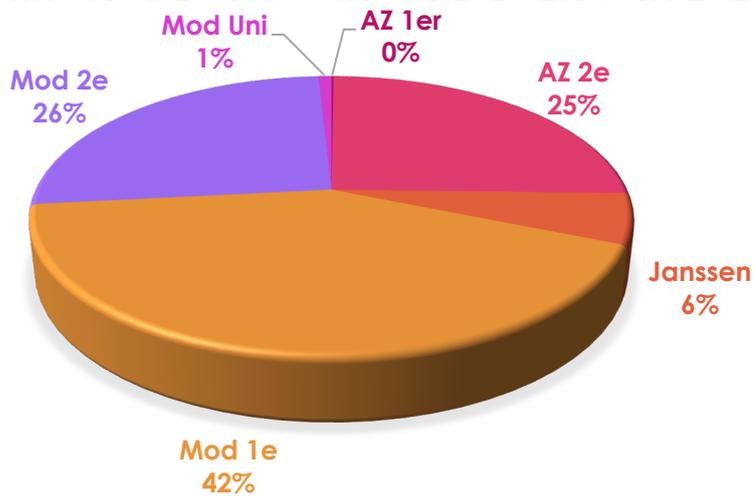
Au cours du mois de mai, l'offre vaccinale Moderna – Astra Zeneca – Janssen s'organise en journées dédiées selon chaque type de vaccins. Au Mois de mai 2021, la demande concerne surtout des primo-injections. C'est en juin que les 2^{eme} injections arrivent. À Noter aussi, la faible popularité du JANSSEN dans l'offre vaccinale.



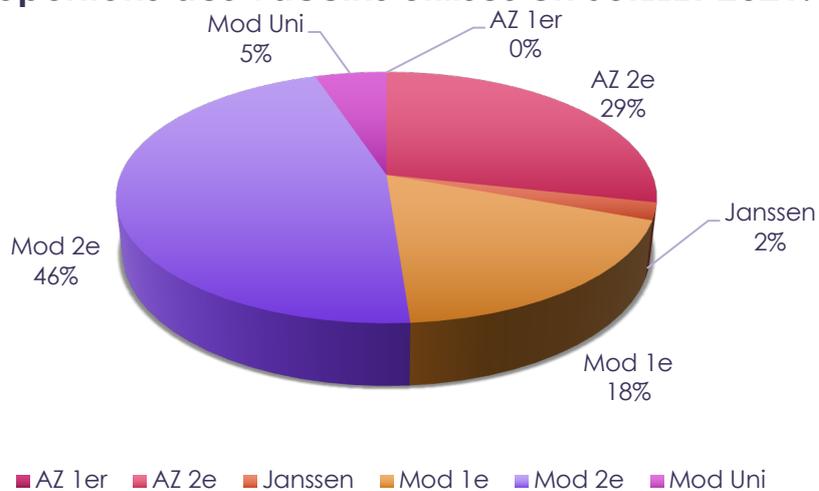
Proportion des vaccins utilisés en Mai 2021.



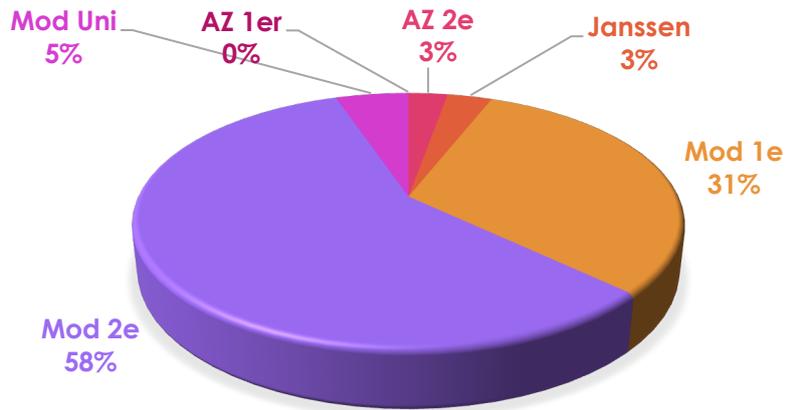
PROPORTIONS DES VACCINS UTILISÉS EN JUIN 2021.



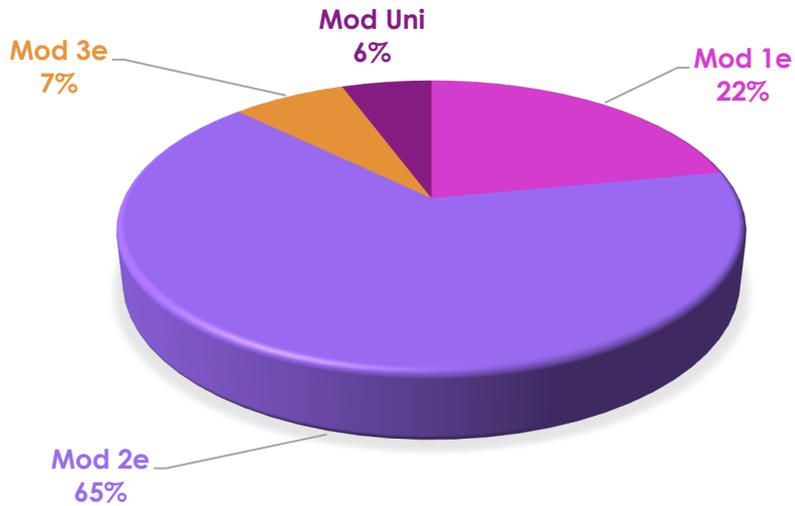
Proportions des vaccins utilisés en JUILLET 2021.



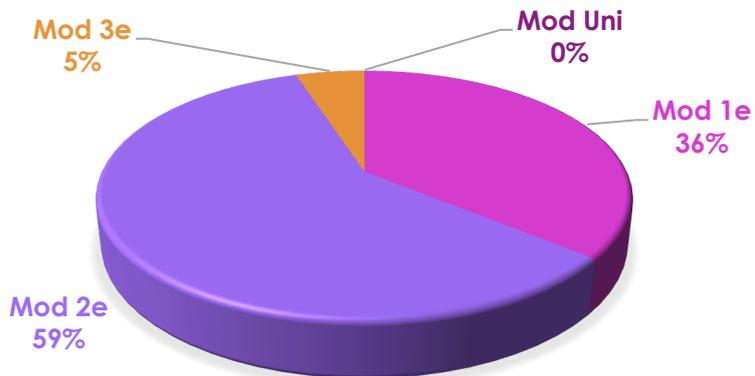
PROPORTION DES VACCINS UTILISÉS EN AOÛT 2021.

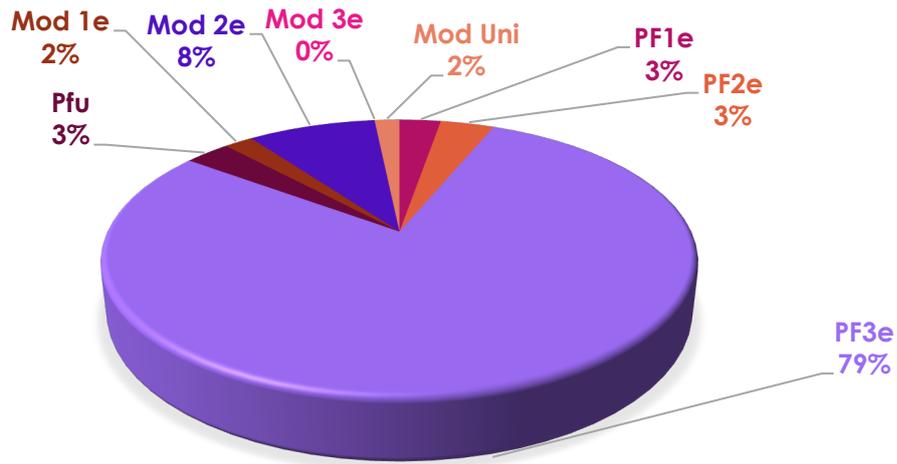


PROPORTIONS DES VACCINS UTILISÉES EN SEPT 2021.



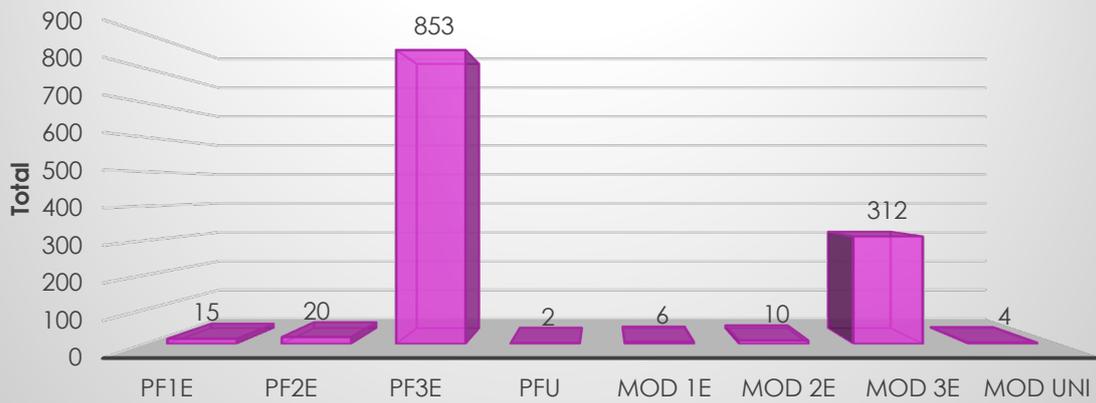
PROPORTIONS DES VACCINS UTILISÉES EN OCTOBRE.





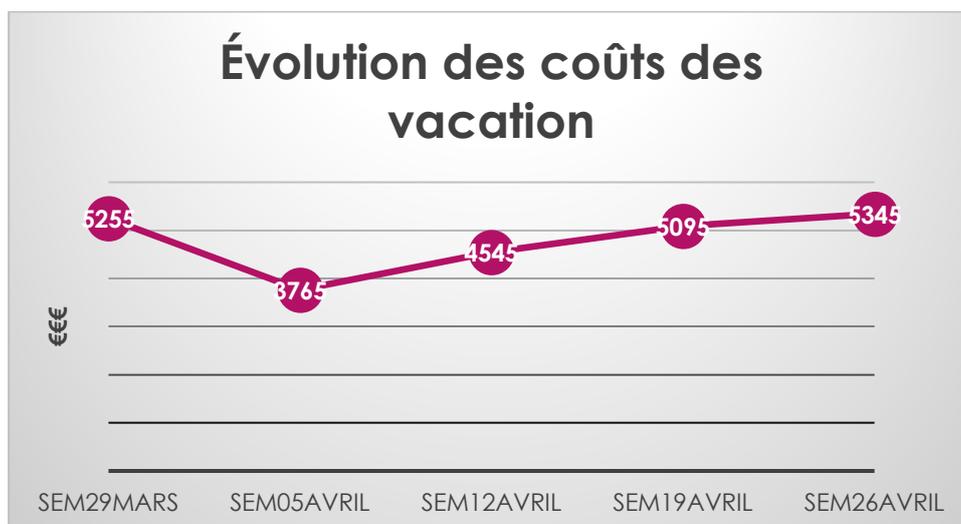
PROPORTIONS DES VACCINS UTILISÉE EN NOV.

PROPORTIONS DES VACCINS UTILISÉS.

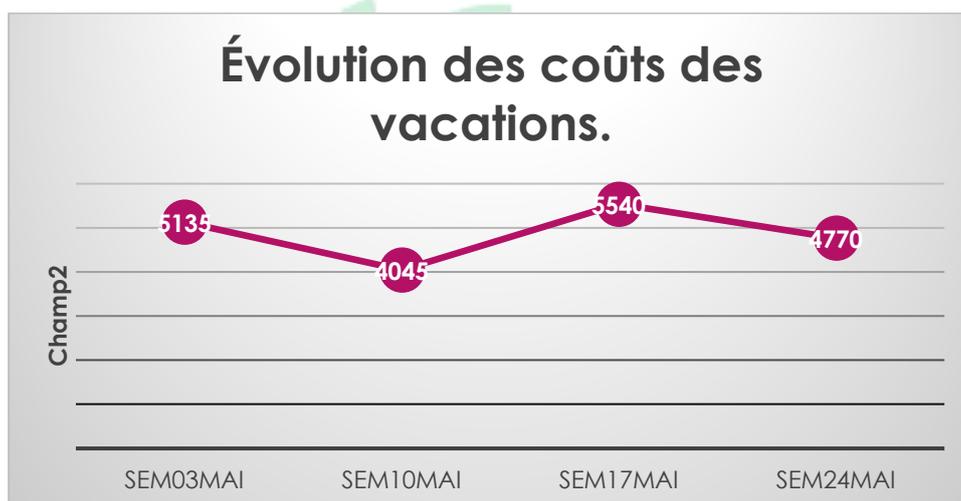


DÉCEMBRE 2021.

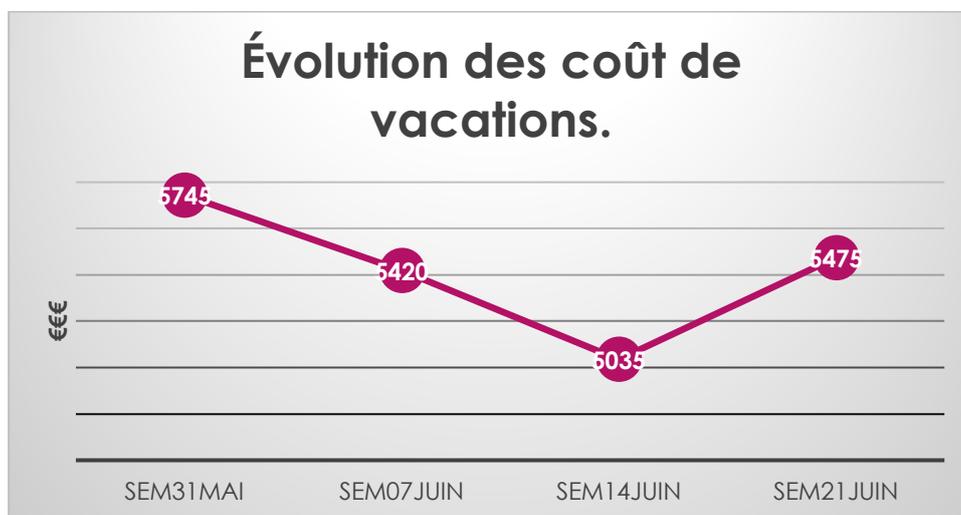
5- Étude du coût mensuel des vacances vaccinales



Total en € pour avril 2021 : 24005 €



Total en € pour mai 2021 : 19490 €



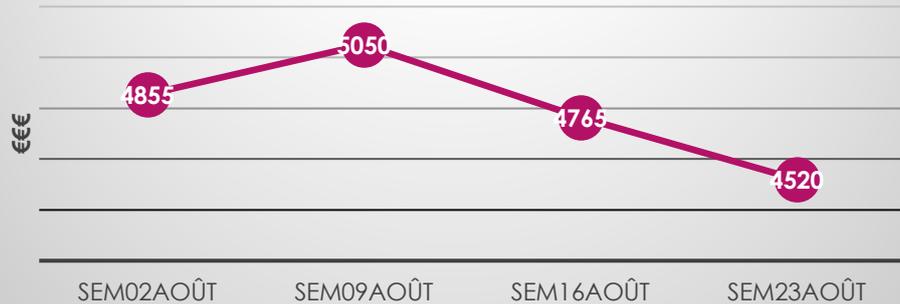
Total En € pour juin 2021 : 21675 €.

Évolution des coûts des vacances.



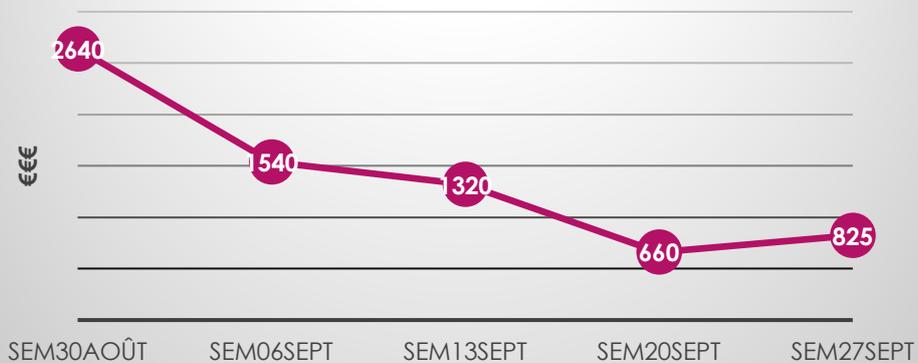
Total en € pour juillet 2021 : 27810 €.

Évolution du coût des vacances.



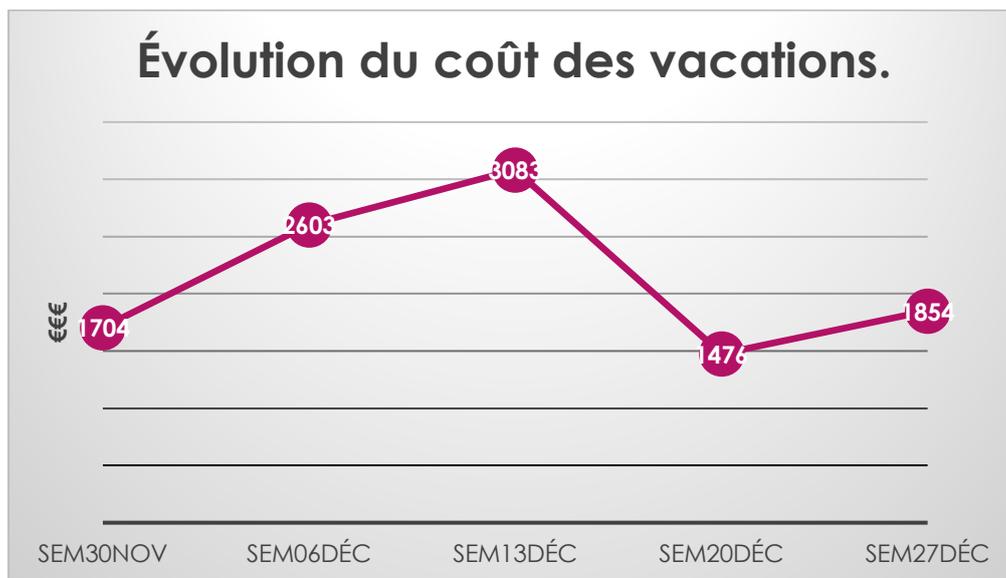
Total en € pour Août 2021 : 19190 €.

Évolution du coût des vacances.



Total en € pour septembre 2021 : 6985 €.

Évolution du coût des vacances.



Total en € pour décembre 2021 : 10720 €.

